

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 janvier 2021

Le Gouvernement ouvre la vaccination aux patients vulnérables à très haut risque à compter du 18 janvier

Comme annoncé en conférence de presse ce 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé que les patients vulnérables à très haut risque, tels que définis par le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, pourront être vaccinés de manière progressive, à compter du 18 janvier. 800 000 personnes sont ainsi concernées.

Le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, présidé par le Professeur Alain Fischer, a remis ce jour au ministre des Solidarités et de la Santé une note relative à la vaccination « en très haute priorité des personnes à très haut risque ».

Ces éléments rejoignent l'avis de la Haute autorité de santé sur la possibilité de prendre en compte des facteurs de risque individuel, au-delà du critère d'âge qui demeure prépondérant.

Il s'agit des patients :

- › atteints de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ;
- › atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
- › transplantés d'organes solides ;
- › transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
- › atteints de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ;
- › atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (liste spécifique établie par le COS et les filières de santé maladies rares) ;
- › atteints de trisomie 21.

Compte-tenu de la nécessité de s'assurer du respect des critères médicaux, ces patients devront avoir une prescription médicale de leur médecin traitant pour bénéficier de la vaccination sans critère d'âge.

Contact presse :

Ministère des Solidarités et de la Santé

Cabinet d'Olivier Véran

01 40 56 60 60

Mél : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

14, avenue Duquesne

75350 Paris SP 07

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)